



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/49/34
8 juin 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-neuvième réunion
Montréal, 10 – 14 juillet 2006

PROPOSITION DE PROJET : REPUBLIQUE DE TRINITE-ET-TOBAGO

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)

PNUD

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

**FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET - PROJETS PLURIANNUELS
RÉPUBLIQUE DE TRINITÉ-ET-TOBAGO**

TITRE DU PROJET**AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

a)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	PNUD
----	--	------

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION :	Unité nationale d'ozone, Direction de la gestion de l'environnement
---	---

**DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES SUR LA CONSOMMATION À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET
A : DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2006, EN DATE DE MAI 2006)**

Annexe A, Groupe I	18,31		
--------------------	-------	--	--

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2006 EN DATE DE MAI 2006)

SAO	Mousses	Réfrigération	Aérosols	SAO	Solvants	Agents de trans.	Fumigènes
CFC-12		Entretien : 17,81					
CFC-115		Entretien : 0,50					

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)	S.O.
--	------

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS : Financement total 258 000 \$ US : Élimination totale 40,2 tonnes PAO.

DONNÉES RELATIVES AU PROJET	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Limites du Protocole de Montréal	120,0	120,0	60,0	60,0	60,0	60,0	
Consommation maximale pour l'année	77,0		34,1	34,1	0		77,0
Élimination grâce aux projets en cours							
Élimination nouvellement ciblée			42,9	34,1	0		77,0
Élimination non financée							
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER							
Coûts du projet dans la proposition initiale (\$ US)							460 000
Coûts finals du projet pour le PNUD (US \$)	220 000			240 000			460 000
Total des coûts d'appui pour le PNUD (US \$)	16 500			18 000			34 500
COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL (\$ US)	236 500			258 000			494 500
Rapport coût/efficacité final du projet (\$ US/kg)							S.O.

DEMANDE DE FINANCEMENT : Approbation du financement pour la deuxième tranche (2006) tel qu'indiqué ci-dessus.

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT	Approbation globale aux coûts indiqués ci-dessus
--------------------------------------	--

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago, le PNUD a présenté, pour examen par le Comité exécutif à sa 49^e réunion, une demande pour la deuxième et dernière tranche de financement pour la mise en oeuvre du plan de gestion de l'élimination finale des SAO (PGEF), au montant de 240 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 18 000 \$ US pour le PNUD. Le gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago a aussi présenté un rapport périodique sur la mise en oeuvre du premier programme de travail.

Données générales

2. Le PGEF de la République de Trinité-et-Tobago a été approuvé par le Comité exécutif à sa 40^e réunion, l'objectif étant d'éliminer complètement la consommation de CFC au pays d'ici le 1^{er} janvier 2008 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/44). Le financement total de 460 000 \$ US a été approuvé en principe par le Comité exécutif, et 220 000 \$ US ont été approuvés pour le PNUD pour la mise en oeuvre du premier programme de travail (décision 40/55).

Rapport périodique sur la mise en oeuvre du premier programme de travail

3. La mise en oeuvre du PGEF a commencé en janvier 2004. Depuis lors, un système de contingentement des importations a été mis en oeuvre, et des données des importateurs de SAO ont été utilisées pour déclarer la consommation de SAO au Fonds multilatéral et aux Secrétariats de l'ozone. Trente techniciens chevronnés en réfrigération ont reçu une formation comme formateurs, et ont à leur tour formé 420 autres techniciens en bonnes pratiques de réfrigération. Jusqu'à maintenant, 33 machines de récupération ont été achetées et distribuées aux ateliers de service, 18 climatiseurs d'automobile ont été convertis dans le cadre d'exercices de démonstration, et 8 supermarchés ont participé au programme de remises incitatives et ont converti ou remplacé avec succès leurs équipements de réfrigération.

Plan d'action pour le deuxième programme de travail

4. Le gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago demande 240 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence pour le PNUD pour la mise en oeuvre du deuxième et dernier programme de travail du PGEF. Les activités proposées comprennent :

Activité	2006	2007	Coût (\$ US)
Émission du permis d'importation		Effectuer l'examen des importations en 2006 et émettre des contingents pour 2007	
Acquisition de machines pour la récupération et le recyclage	Commencer l'acquisition des équipements	Recevoir les équipements et présélectionner les bénéficiaires. Distribuer les équipements aux ateliers sélectionnés pendant la deuxième moitié de 2007	76 000
Soutien technique pour le programme de conversion dans les secteurs des climatiseurs d'automobile et de la réfrigération commerciale	Déterminer les ateliers de service appropriés; continuer les démonstrations de conversion	Continuer de déterminer les ateliers de service appropriés; continuer les démonstrations de conversion	14 000

Activité	2006	2007	Coût (\$ US)
Programme de remises incitatives	Inviter les parties intéressées	Terminer la conversion à des frigorigènes sans CFC de 4 des 6 supermarchés	145 000
Formation de techniciens d'entretien en réfrigération	Dispenser deux programmes de formation sur les bonnes pratiques d'entretien en réfrigération	Dispenser deux programmes de formation sur les bonnes pratiques d'entretien en réfrigération; dispenser un autre programme de formation des formateurs	5 000
Coût total (\$ US)			240 000

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Consommation de CFC

5. Le Secrétariat a pris note avec satisfaction du fait que la consommation de CFC déclarée en 2005 dans la proposition de projet est de 18,3 tonnes PAO. Cette consommation est de 15,8 tonnes PAO inférieure à la consommation maximale admissible convenue entre le gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago et le Comité exécutif. Le Secrétariat a aussi pris note que la consommation déclarée en 2005 est similaire à la consommation de base de CFC admissible pour 2007 pour la République de Trinité-et-Tobago (15 pour cent de la consommation de base de CFC). La consommation de base de CFC pour la République de Trinité-et-Tobago est de 120,0 tonnes PAO.

6. À la demande du Secrétariat, le PNUD a indiqué que la réduction substantielle de la consommation de CFC telle que l'a déclarée le gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago a été réalisée grâce à la participation active de la Direction de la gestion de l'environnement, du Ministère des Services publics et de l'environnement, et de l'équipe de gestion de projet; à une association solide de techniciens d'entretien en réfrigération ayant permis de réduire la dépendance envers les CFC; à la mise en oeuvre d'une campagne de sensibilisation du public; et au gel, en 1999, de l'importation de technologies à base de CFC.

Durabilité de l'élimination des SAO

7. Le Secrétariat a pris note que la plus grande partie du financement disponible pour la deuxième tranche du PGEF servirait à l'acquisition d'autres équipements de récupération et de recyclage (76 000 \$ US), à convertir des climatiseurs d'automobile (14 000 \$ US), et à établir un programme incitatif dans le secteur de la réfrigération commerciale (145 000 \$ US). Toutefois, aucun financement n'a été proposé pour une unité de gestion de projet responsable de la préparation des programmes d'activités annuels, de la coordination des activités d'élimination avec les principaux intéressés, ainsi que de la surveillance et de la présentation de rapports.

8. Cela étant, et en tenant compte des exigences de la décision 41/100 au sujet du PGF, le Secrétariat a suggéré que le PNUD examine les mérites liés à la fourniture du soutien nécessaire au gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago au niveau de financement admissible de

la proposition de PGEF. Cela comprendrait un programme d'assistance technique, et notamment : fournir des outils d'entretien de base aux techniciens accrédités en réfrigération; acheter des équipements auxiliaires pour les machines de récupération et de recyclage acquises par le truchement du PGF initial et, si nécessaire, quelques autres unités de récupération et de recyclage des frigorigènes; et procéder à la conversion économique et techniquement viable des systèmes de réfrigération avec CFC, le tout devant être déterminé sur la base des besoins identifiés dans le cadre du projet de deux ans pour la mise en oeuvre. Le Secrétariat a aussi suggéré qu'une partie du financement disponible soit employé pour mettre sur pied une unité de gestion de projet.

9. Le gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago et le PNUD ont tenu compte de la suggestion du Secrétariat et réglé les éléments du sous-projet en conséquence. Il a été convenu d'établir une unité de surveillance et d'évaluation qui serait opérationnelle jusqu'à la fin de 2008 afin de mieux surveiller les progrès de la situation sans CFC au pays. On réduirait le budget proposé pour les incitatifs dans le secteur commercial et chaque demande de conversion serait évaluée individuellement afin d'en déterminer la rentabilité. Des outils d'entretien de base seraient fournis aux techniciens. On n'achèterait pas d'autres équipements de récupération et de recyclage avant d'avoir entièrement évalué la rentabilité de l'équipement acheté précédemment. La formation sera étendue à des techniciens ayant été accrédités au cours de la première phase du PGEF.

RECOMMANDATION

10. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale du projet et des coûts d'appui associés, au niveau de financement indiqué au tableau ci-dessous, en étant entendu que le PNUD maintiendra l'efficacité et procédera à la vérification financière, et qu'il présentera au Comité exécutif chaque année un rapport à l'effet que les objectifs de réglementation indiqués dans l'entente ainsi que les activités associées ont été respectés pour chaque année :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale des SAO (deuxième tranche)	240 000	18 000	PNUD
